

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 22 juin 2017
Rapporteur :
Monsieur Raymond MESSAGER**

N° 39

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 29/06/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 28/06/2017
(accusé de réception du 28/06/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Tarifs de mise à disposition de l'auditorium Marie de Kerstrat de la médiathèque des
Ursulines - Année 2017-2018**

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'adopter les tarifs ci-dessous, applicables à compter du 1^{er} septembre 2017 jusqu'au 31 août 2018, pour la mise à disposition de l'auditorium Marie de Kerstrat de la Médiathèque des Ursulines pour un forfait de 4h. (Pour 2017-2018, les tarifs sont augmentés de 2%).

	Tarifs 2016-2017	Tarifs 2017-2018
Les établissements culturels, les administrations et entreprises	237 €	242 €
les associations et établissements scolaires situés hors du territoire de Quimper Bretagne Occidentale	237 €	242 €
Les associations situées sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale	118 €	120 €
Les établissements scolaires de Quimper Bretagne Occidentale	59 €	60 €